

Merci pour cette initiative

Et si vous avez une autre animation à proposer, n'hésitez pas à nous en faire part. Si vous souhaitez jouer au ping-pong ou au baby-foot, parlez-en à David ou à Franck, essayez de vous regrouper.

Lorsque vous utilisez le foyer n'oubliez pas de temps en temps, à donner un coup de balai car il n'y a plus de femme de ménage.

Merci.

En hiver (décembre, janvier, février) il faut éviter « en semaine » d'utiliser le chauffage qui est alors très cher. On peut allumer un feu de cheminée, merci pour le bois qui a été fourni.

*Au plaisir de vous  
retrouver prochainement  
au foyer !*

# Foyer rural de Rousses

## Programme hiver 2018 – 2019

Les membres du foyer se sont réunis pour faire le bilan de la saison d'été avant de parler de l'hiver à venir. En ce qui concerne l'été, les propositions étaient nombreuses et variées, la plupart des animations ont été bien suivies, et très intéressantes. Une seule a attiré peu de monde et c'est dommage car ceux qui y ont assisté ont été ravis et, de plus, c'était la seule payante ! Il s'agit du concert avec initiation aux danses irlandaises pour lequel nous avons perdu de l'argent. Il faut veiller, si possible à ne pas prévoir autres choses quand le foyer propose une animation intéressante !

A mettre sur le frigo ou autres...

**Pour la saison à venir, voici un calendrier assez précis et varié :**



**Mardi 23 octobre de 14h à 16h30** : la Mutualité française propose une animation avec Sophie LEMONNIER autour des plantes qui peuvent soigner avec un conte en fil conducteur, gratuit.



**Dimanche 28 octobre en soirée** : A 21h ce sera la grillée de châtaignes (la brasucade). On peut apporter une boisson ou un dessert. Ce sera l'occasion de prendre votre carte d'adhérent au foyer rural (toujours 12€) pour l'année.



**Mercredi 31 octobre** : à partir de 19h, repas moules-frites, suivi d'un concours de belote. Signalez votre participation au repas auprès de Jonathan MEYNADIER, merci !



**Le dimanche 23 décembre à 19h30** : au foyer, nous mangerons les soupes que chacun aura concoctées ! A votre imagination !



**Loto** : il aura lieu le samedi 29 décembre à 17h. le premier lot sera une tablette.



**Galette des rois** : on la partagera le samedi 12 janvier à partir de 21 heures.



**La soirée « crêpes »** : gaufres, beignets etc... ce sera le samedi 2 mars à 21h. comme chaque fois, il y aura des jeux tout au long de la soirée.



Aux environs de Noël, Thylia et Evodie proposent d'organiser un concours d'illuminations de maisons. A vos guirlandes, donc, boules et autres étoiles scintillantes ! La remise des prix aura lieu le 12 janvier, lors de la galette des rois. Elles passeront dans les différents hameaux de la commune pour voir vos réalisations.